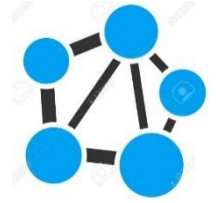




COMMISSION COMMUNICATION



Responsables : Thierry Belloir – Michel Regnault

La Commission Communication est en charge de :

- Créer et mettre à jour le site internet du Codep 21,
- Relayer toutes les informations pouvant intéresser les Présidents de Clubs,
- Chercher le moyen de communication le plus approprié (affichage, courrier, mail, internet, etc...) pour transmettre ces informations (invitations, documentation) à tous les licenciés
- Optimiser les circuits de communication afin de rendre l'info accessible à tous.

À vélo tout est plus beau !